

**Communes forestières**  
**Auvergne-Rhône-Alpes**



Photo © Communes forestières

**Union Régionale des Associations  
des Communes Forestières  
Auvergne-Rhône-Alpes**

256 rue de la République  
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901  
SIRET : 428 991 178 00032

**Toutes les actualités**  
départementales,  
régionales,  
nationales.

**Zoom spécial**  
**Le séminaire des permanents**  
**du réseau national des**  
**Communes forestières.**

.....  
Sommaire p.2

# Sommaire

**Zoom** | Le séminaire des permanents  
du réseau national des Communes forestières ..... p.3-4



## ACTUALITÉS RÉGIONALES

- Foncier** | Présentation de l'outil foncier des Communes forestières ..... p.5
- Foncier** | Identification de sites pour stockage de bois ..... p.5
- Bois construction** | Le bois scolyté dans les projets Bois construction c'est possible ! ..... p.6
- Bois construction** | Prix régional de la construction bois ..... p.6
- Bois construction** | Bilan des bonifications DETR pour la session 2023 ..... p.7
- Bois construction** | Estimez les retombées territoriales de vos projets et valoriser l'utilisation de bois locaux ..... p.7

- Commercialisation** | Les enseignements de la rencontre Cofor/ONF AURA du 24 Mars 2023 ..... p.8
- Montagne** | Appel à Projet FEDER Alpes ..... p.9
- Montagne** | Le Réseau Alpin de la Forêt de Montagne (RAFM) mets à jour ses supports de communication ..... p.9
- Formation** | Changement de la définition d'un bien sans maître ..... p.10
- Formation** | Stratégie Aires Protégées, à la recherche d'une ambition régionale ..... p.10
- Bois énergie** | L'UR mobilise ses élus référents sur l'équilibre forêt-gibier ..... p.10
- Pédagogie** | Spectacle-débat « Il était un bois » ..... p.11
- Vie associative** | Arrivée d'une nouvelle salariée ..... p.12

## ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.13-14



01 Le contexte sanitaire : un défi constant pour notre filière  
Formation « risque incendie » dans l'Ain  
Assemblée Générale Ordinaire



74 Assises de la Forêt 2023 - Agglomération du Grand Annecy  
Charte Forestière de Territoire Fier-Aravis



73 Retour sur le COPIL du groupement de commande des ETF  
L'association des Communes forestières 01 présente au salon des Maires et des Collectivités locales de Savoie



38 Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie, expérimental dans les Chambaran  
Un arbre, un habitant en Isère : plus de 40 projets émergents  
Des élus très impliqués sur la thématique DFCI



26 Assemblée Générale  
Nouveau Plan Départemental Forêt Bois



Accompagner l'exploitation forestière et préserver la voirie publique : Les réunions d'informations ont démarré en Ardèche  
Le règlement de l'aide régionale à la création de desserte forestière se précise  
Les Cofor acteur du renouvellement du plan départemental forêt bois en Ardèche  
Une nouvelle forêt pédagogique en projet sur le nord du Département



03 Une Assemblée Générale en mai



63 Stratégie de commercialisation des bois  
Trois guides à l'attention des collectivités



42 Les Communes forestières Auvergne Rhône Alpes pilotes de la CFT de Loire Forez Agglomération

## Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

## Abonnez-vous !

Restons connectés,  
communiquons ensemble sur les réseaux.



# Zoom

## Le séminaire des permanents du réseau national des Communes forestières

Toute l'équipe salariée et plusieurs élus du réseau des Communes forestières se sont rendus à Satillieu en Ardèche, du 29 au 31 mars, pour le séminaire national des permanents des communes forestières. Après quatre années sans possibilité de regroupement, les conditions étaient rassemblées pour nos retrouvailles. Car le réseau est vaste, 90 ans après la création de notre Fédération, se sont aujourd'hui 96 salariés qui travaillent partout sur le territoire national pour défendre les intérêts de quelques 6000 collectivités adhérentes, structurées en 55 associations départementales ou interdépartementales et 8 unions régionales !

Un retour sur 90 ans d'histoire est disponible [ici](#).

Le thème à l'honneur pour cette édition : le travail en réseau : comment fédérer, rassembler, porter ensemble des messages politiques en s'appuyant sur nos entités autonomes, les associations départementales, avec leurs spécificités locales ?

Les trois journées du séminaire ont été ponctuées d'ateliers permettant aux salariés de situer leur action dans une perspective historique, aux regards de batailles politiques marquantes et des thématiques phares sur lesquels les élus sont accompagnés partout en France

Photo © Communes forestières



L'atelier « dessines moi la fédération » où chaque groupe a proposé un dessin de notre réseau pour mettre au travail idées, définitions, désirs et perspectives d'amélioration.

Qu'est-ce que fédérer veut dire ? Rassembler, partager, proposer un projet commun, représenter ? Surement un peu de tout cela, car ce qui est consubstantiel à la fédération, c'est son caractère intégrateur, démonstrateur, donnant aussi aux singularités la possibilité de trouver leur place. Le réseau c'est un soutien, la possibilité d'avoir des relais techniques et politiques adaptés aux besoins. Si notre fédération était un écosystème, le cœur serait constitué par les élus, les collectivités : nos associations locales font circuler les messages vers le « tronc commun » que représente la FNCOFOR. Tous les éléments sont indispensables au fonctionnement du réseau et assurent la légitimité de nos actions, et si parfois les débats sont passionnés entre nous, il ressort que les valeurs du réseau sont partagées de façon unanime par toutes et tous. Si nous devons en choisir trois ce serait : « Intérêt général, transversalité & solidarité ».

Lors de ce séminaire, la soirée a été occupée par la présentation d'un outil construit pour les élus médiateurs : le spectacle débat « Il était un bois » est disponible pour les collectivités qui veulent dialoguer avec leurs habitants au sujet de la forêt de leur territoire.

Photos © Communes forestières



## Rencontre avec Dominique JARLIER, Président de la FNCOFOR

*Pourquoi tenir ce séminaire ? Quel est l'objectif ?*

C'est un temps de rencontre et d'échanges pour tous les effectifs du réseau ; un temps de partage et de travail collectif. Cela permet aussi de mettre les gens en relation et de partager les messages.

En tant qu'élu, c'est aussi échanger avec ceux qui sont confrontés au réel. Et d'avoir de nouveaux éléments pour plaider des causes politiques qui remontent des territoires.

*Quel est ton ressenti par rapport aux échanges que tu as pu voir pendant ces 3 jours ?*

Je suis très satisfait. C'est un peu dur d'avoir des échanges avec chacun pour connaître son ressenti propre : j'aurai aimé parler avec chacune et chacun. Mais de manière générale ce sont des moments riches et bénéfiques.

Ce séminaire a été l'occasion d'obtenir une réponse parfaite à la demande formulée : avoir un regard sur la situation du réseau à l'instant-T et avoir des axes de travail pour améliorer son fonctionnement.

Maintenant y'a plus qu'à !

*Un mot sur le lieu ?*

Le site est au top, parfait pour un grand groupe comme nous ! et la météo est avec nous, c'est parfait !

## Rencontre avec Alain LESTURGEZ, directeur de la FNCOFOR

Le séminaire des permanents existe depuis 2006, et depuis dix ans nous veillons à ce qu'il puisse se tenir tous les 18 mois. C'est important de se connaître, de se reconnaître, si au départ l'enjeu était de lutter contre l'isolement, aujourd'hui il est investi d'un sens nouveau : il nous aide à mettre au travail les idées que l'on porte collectivement. Pas de « team-building » ou autres propositions importées du monde anglosaxon, au sein des Cofor nous cherchons à allier convivialité et sens du travail. Par bien des aspects notre réseau est original, nous travaillons pour l'intérêt général. De plus, les patrons sont bénévoles, ils veulent être accompagnés et cela passe avant toute injonction à la rentabilité. Aujourd'hui la relation au travail évolue, c'est important de saisir cela pour comprendre les débats dans la société française : la singularité des COFOR sur ce point est un atout puisque nous sommes depuis longtemps en prise avec le « faire-ensemble », les démarches participatives.

Ce séminaire a été une réussite, selon moi les conclusions des ateliers vont nous permettre d'avancer tous ensemble. J'ai ressenti beaucoup de liberté d'expression dans la participation des équipes et c'est pour moi un très bon indicateur. Selon moi, la fédération n'est pas soluble dans le réseau. Elle est la force politique reconnue par les ministères et les partenaires. On ne se présente pas en disant « Bonjour, Untel, réseau des Communes forestières ». On dit « Bonjour, Untel, Fédération nationale des Communes forestières.

Le réseau c'est une force, notre force ; une force de démonstration des possibles. Peut être avant tout car nous sommes dans le « faire pour pouvoir dire » si je traduis ce que dit un de nos élus : « Nous sommes des diseux et des faiseurs »

Enfin, je dirai que le réseau des Communes Forestières est très dynamique, aujourd'hui nous sommes dans tous les groupes de travail (DFCI, Changement Climatique, Aménités, Foncier...) : il y a vingt ans notre association était très « syndical » aujourd'hui elle innove plus que jamais : je pense qu'il faut nous le rappeler.



Photos © Communes forestières



## Foncier | Présentation de l'outil foncier des Communes forestières

Les communes ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier. Il est possible d'y recenser et de localiser rapidement les biens forestiers, notamment ceux appartenant aux communes et aux sections de communes, ainsi que les biens potentiellement sans maître. Divers indicateurs sont également disponibles à l'échelle de la région, des départements ou d'ensemble de communes, dont les intercommunalités.

Nous avons réalisé une vidéo de démonstration pour vous présenter les diverses fonctionnalités de cet utilitaire foncier. D'une durée de 10 minutes, elle est accessible via ce site : [vidéo de présentation](#)

La plupart des indicateurs disponibles pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes existent sur d'autres régions où le réseau des Communes forestières est présent. Un site Internet permet de les consulter rapidement pour une analyse comparée des enjeux : [observatoire foncier forestier](#)

## Foncier | Identification de sites pour stockage de bois

En 2022, dans le cadre d'un travail financé et coordonné par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), **les Communes forestières ont identifié le foncier public potentiellement adapté à l'installation d'aires de stockage de bois en cas de tempêtes.** Ce type d'événement se caractérise par un volume important de bois à récolter que les entreprises n'ont pas la capacité d'absorber, d'où la nécessité de stocker, éventuellement avec aspersion des bois pour éviter qu'ils se dégradent.

Ce travail d'analyse est la dernière de 4 étapes :

1. Estimation des volumes de bois à évacuer en cas de tempête (pilotage par FIBOIS)
2. Recensement des capacités de stockage actuelles pour identifier les besoins supplémentaires (pilotage par FIBOIS)
3. Caractérisation d'une plateforme (pilotage Ceribois)
4. Recherche de terrains publics compatibles avec les caractéristiques, là où les besoins estimés sont les plus importants (pilotage Communes forestières).



Sur la base de critères définis en comité de pilotage (surface minimale, pente, proximité du réseau routier, éloignement du bâti, réserves naturelles exclues...), après retraitement de données issues de l'utilitaire développé par les Communes forestières pour l'exploitation des données cadastrales, **une liste de terrains potentiels a été établie pour 51 intercommunalités** jugées prioritaires, sur les 170 que compte la Région.

Ces résultats régionaux permettent d'**identifier relativement rapidement des interlocuteurs** (communes, intercommunalités, état, région, département, sections de communes, établissements publics) capables d'analyser plus finement les résultats avec l'ajout de critères supplémentaires adaptés aux enjeux locaux (zonage d'urbanisme, risque inondation, utilisation autre du terrain...).

Le travail réalisé en 2022 a donc permis d'établir une première méthodologie et d'en préciser les atouts et les limites. Dans l'ensemble, la méthode permet un gain de temps important et pourra rapidement être mise en œuvre en cas de besoin. **Certains sites identifiés font d'ailleurs d'ores et déjà l'objet d'études complémentaires, voire d'aménagements.**

Cependant, l'analyse montre que très peu de foncier public n'est concerné ni par un usage agricole, ni par un projet territorial (zone d'activité, centrale photovoltaïque, zone de loisirs...), ni par une zone de protection de captage voire par des besoins pour l'accueil de mesures compensatoires. **Cela pose des questions de fond sur l'usage des terrains ciblés (comment permettre un usage courant qui soit rapidement réversible) et le recours éventuel au foncier privé.**

## Bois construction | Le bois scolyté dans les projets Bois construction c'est possible !



En Auvergne-Rhône-Alpes, les attaques de scolytes sont de plus en plus fréquentes. Changement climatique, sècheresses, tempêtes, essences fragilisées car plus en station ; les causes sont multiples. Les évaluations de ces dernières années laissent présager une augmentation des foyers, en nombre et en superficie.

Or, des recherches menées par le FCBA dans le grand Est prouvent qu'il n'y a aucune limitation du bois scolyté en construction. Cette étude présente un véritable levier pour l'utilisation du bois scolyté dans la construction mais aussi un réel débouché pour ces bois aujourd'hui dévalorisés.

C'est pourquoi, dès 2023, les Communes forestières vont travailler avec des collectivités sur la mobilisation de ces bois scolytés et permettre de créer ainsi des réseaux de proximité pour répondre à la demande des maîtrises d'ouvrage.

L'enjeu est de travailler avec des départements moteurs (comme l'Ain) pour identifier les points de blocage (en forêt, en entreprises, règlements dans la construction, rédaction des marchés) et de travailler avec nos partenaires pour lever ces freins.

Si vous avez des questions sur ce sujet ou si vous avez un projet de construction, n'hésitez pas à nous solliciter pour en savoir plus !

## Bois construction | Prix régional de la construction bois

Début Avril 2023, les Communes forestières ont participé au jury pour sélectionner les 8 lauréats de cette édition 2023 ! Au cours de cette journée, les membres du jury, architectes, bureaux études, promoteurs, prescripteurs ou enseignants, ont étudié, noté et débattu sur près de 110 dossiers.

Plusieurs projets accompagnés par notre association et certifiés bois des Alpes ou Bois des territoires du massif central ont été candidats !

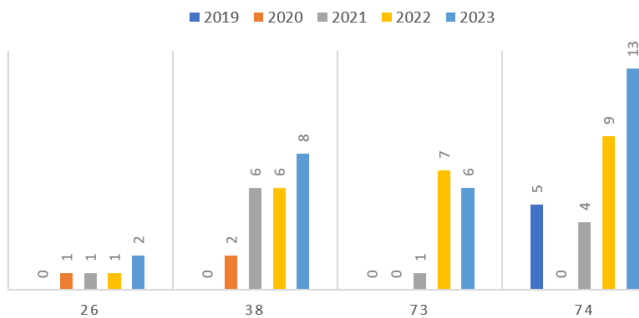
Pour connaître les vainqueurs, il faudra encore un peu de patience : FiBois AuRA révélera les primés régionaux au mois de Juin prochain !

MIRONAMA Architecture



## Bois construction | Bilan des bonifications DETR pour la session 2023

### NOMBRE D'ATTESTATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE BONIFICATIONS DETR



A l'échelle des Alpes, la bonification DETR, active sur 9 départements, entre pleinement dans la stratégie forestière alpine et encourage l'exemplarité des collectivités dans leur acte de construction. C'est un signal fort envoyé aux collectivités, mais aussi aux entreprises, les incitant à poursuivre leurs efforts communs dans cette direction de la valorisation des bois du massif alpin.

Pour cette session 2023, les Communes forestières ont réalisé 29 attestations DETR sur les départements de la Drôme, Isère, Savoie et Haute Savoie. La dynamique est forte et cette bonification reste un véritable levier pour les collectivités. Elle permet l'émergence de projets vertueux valorisant le bois local certifié.

## Bois construction | Estimez les retombées territoriales de vos projets et valoriser l'utilisation de bois locaux

Avec la nouvelle réglementation RE2020, les collectivités que les Communes Forestières accompagnent dans leur projet, font transparaître la très forte attente des élus concernant les atouts de leurs bâtiments autant en termes de stockage de carbone et de réduction des gaz à effet de serre qu'en termes de retombées économiques et de valorisation des forces vives de leur territoire

C'est en ce sens qu'a été développé l'outil ART par notre fédération nationale et que nous avons mené dans le précédent programme des actions avec les collectivités pour le calcul de cet indice.

Cet indice permet de connaître l'impact d'une forte politique de développement du bois construction sur le territoire et sur les territoires voisins. Ils donnent des clés pour les élus qui souhaitent s'approprier ces éléments pour pouvoir communiquer avec leurs habitants et recréer du lien et de la pertinence dans les projets menés par les collectivités.

Vous avez un projet bois, nous sommes à votre disposition pour estimer les retombées territoriales de votre projet.

### L'analyse des retombées territoriales - A.R.T. Construction d'une école avec salle polyvalente et bibliothèque à Labalme



Photo ©Jacques Gerbe architecte et Morgane Monneret



Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond au pourcentage de la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 90 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

## Commercialisation | Les enseignements de la rencontre Communes Forestières/ ONF AURA du 24 Mars 2023 : ventes des bois/crise sanitaire et risque incendie

Le 24 mars 2023, les Présidents / Vice-présidents des Communes forestières et les Directeurs et Adjointes responsables thématiques de l'Office National des Forêts en Auvergne-Rhône-Alpes étaient réunis pour un point d'étape sur la stratégie commerciale, la gestion et la protection de la forêt publique régionale.

Mise en œuvre des aménagements forestiers, réalisation des états d'assiettes, approvisionnement de la filière, adaptabilité face aux effets de la crise sanitaire : les décisions et la bonne compréhension des élus sur la commercialisation des bois sont déterminante. Au bilan 2022, les collectivités d'AURA ont vendues 910 000m<sup>3</sup> de bois dont 24% via des contrats d'approvisionnements (+20 000m<sup>3</sup> en contrat par rapport à 2021). En AURA, le contrat est gage de solutions pour écouler les bois déperissant et orienter la ressource vers les entreprises locales. L'ambition et la position politique nationale comme régionale des Communes Forestières est d'arriver à contractualiser 35% des volumes d'ici 2025. L'ONF et l'équipe salarié des Communes forestières travaillent ensemble pour l'atteinte de cet objectif.

Aujourd'hui les élus peuvent se saisir des outils suivants :

- [Le Portail des Collectivités](#) : une plateforme en ligne permettant d'accéder aux données des forêts de chaque collectivité, via un accès privé et sécurisé, avec une interface identique pour les élus et les forestiers. C'est un outil dédié aux élus pour leur permettre de mieux connaître la réalité de la gestion de leurs forêts et mieux identifier leurs contacts et partenaires au sein de l'Office, pour une circulation des données fluide et transparente
- L'Observatoire interactif des ventes (national/région AURA/ Départements) développé par les Communes forestières sur les données clés de l'ensemble des ventes de bois organisées par l'ONF sur leur [site de vente en ligne](#) permet aux élus de mieux suivre les marchés du bois
- [Les documentations](#) sur les contrats d'approvisionnement en bois façonné
- [Les formations](#) des Communes forestières sur la commercialisation des bois



La réunion du 24 mars a été l'occasion de partager les points de vigilance pour 2023. En première ligne, l'état sanitaire de nos forêts sur la région alerte. Les analyses du DSF ([Département santé de Forêts](#)) se confirment d'après les volumes sanitaires identifiés sur le terrain par l'ONF en ce début d'année ! Sur le 1er trimestre qui vient de s'écouler, dans l'Ain le volume scolyté (Epicéa) dépasse déjà le record annuel de l'an dernier et la situation en Montagne d'Auvergne est quasi similaire.

Dans ce contexte, la forêt publique va devoir utiliser à bon escient les ventes de printemps/automne, les consultations mensuelles et les contrats d'approvisionnements afin de trouver les débouchés pour écouler les volumes de bois scolytés et déperissants.

Compte-tenu du niveau de dépérissement affectant les forêts de l'Ain (pour les résineux) et de l'Allier (pour les feuillus), l'état de crise sanitaire sur ces massifs a été déclaré, ce qui ouvre la possibilité d'un régime dérogatoire à la procédure classique de révision des aménagements forestiers pour pouvoir adapter les actions et la planification.

Autre mesure pour 2023 face au risque Incendie : l'ONF a présenté pour AURA l'extension des moyens et effectifs de surveillance et patrouilles dans le cadre de la MIG DFCI (Mission d'Intérêt Général Défense des Forêts contre l'Incendie) : en AURA, +3 Postes affectés et 4 patrouilles de surveillance et d'intervention réparties en Ardèche, Drôme, Isère et dans l'Ain. L'Association des Communes Forestières sur votre département dispense des formations et webinaires sur le risque incendie : le rôle et la responsabilité des élus/les Obligations Légales de Débroussaillage. Sur ce début d'année déjà 100 élus ont été formés sur l'Incendie en AURA avec [notre programme](#) financé par la DRAAF et le Ministère.



## Montagne | Appel à Projet FEDER Alpes

Les Communes forestières, animatrices du réseau alpin de la forêt de montagne, relaient l'annonce d'un appel à projets FEDER Alpes à destination de la filière bois pour l'année 2023. Il est intitulé « Soutien à la production locale en bois certifié Bois des Alpes » et est destiné aux TPE et PME de la 1ère et 2nde transformation du bois certifiées ou en cours de certification « Bois des Alpes », et les associations, organismes consulaires ou interprofessionnels.

Il permet de bénéficier de subvention à des taux attractifs. La période de dépôt prévue pour ce prochain appel à projets est entre avril 2023 et le 15 juin 2023.

Vous trouverez le dossier de l'appel à projets 2022 sur le site [europe.maregionsud](http://europe.maregionsud), dont la version 2023 devrait être proche.

Si vous souhaitez d'ores et déjà faire connaître votre projet auprès des services instructeurs des aides européennes de la Région Sud et de préparer au mieux votre dépôt de dossier, nous vous recommandons de contacter vos interlocuteurs privilégiés aux communes forestières.

## Montagne | Le Réseau Alpin de la Forêt de Montagne (RAFM) mets à jour ses supports de communication

Les Communes forestières, animatrices du réseau, ont mis à jour deux supports dans l'objectif de mieux communiquer et de valoriser sa stratégie, ses actions et de créer du lien entre ses membres.

Le site internet a été entièrement revu : nouvelle arborescence, place plus grande des actualités, mise en valeur de la stratégie alpine, promotion des initiatives & projets européens et surtout une information claire concernant les aides financières disponibles pour les différents acteurs de la forêt et du bois. Ce site sera par la suite mis à jour régulièrement pour accueillir les nouvelles aides qui pourraient être mises en place, ainsi que les actualités des membres du réseau !

Vous pouvez retrouver le site à l'adresse [alpesboisforet](http://alpesboisforet)

Avec ce nouvel outil, une plaquette a été créée : elle reprends les codes graphiques du site, en mettant en avant les principaux éléments de la stratégie forestière alpine, les principaux financements disponibles en fonction des catégories d'acteurs (entreprises ou collectivités), en ajoutant les contacts utiles pour les porteurs de projet. Cet outil sera distribué par les membres du réseau et permettra de mieux faire connaître la stratégie et les financements disponibles tout en renvoyant vers le site internet et les structures pertinentes.



Europe  
 Région Sud  
 ANCT  
 République Française  
 La Région  
 Région Sud  
 Provence Alpes Côte d'Azur  
 Communauté Alpes  
 Provence Alpes Côte d'Azur

**RÉSEAU ALPIN DE LA FORÊT DE MONTAGNE**  
Collectivement, valorisons le bois local

 **MASSIF des ALPES**



LA FORÊT ALPINE

STRATÉGIE FORESTIÈRE ALPINE

NOS ACTIONS

FINANCER VOS PROJETS

VALORISER LE BOIS DES ALPES

ACTUALITÉS

## Formation | Guide de l'Élu Référent



L'Union Régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la région AURA, sort un guide à destination des élus de la région sur le sujet de la filière forêt-bois.

Ce guide contient un maximum d'information sur la forêt de la région (essences présentes, surface forestière...) ainsi que sur la filière (nombre d'emplois générés par exemple). Il y a également plus de détails sur les différents départements afin que chaque élu puisse se saisir des enjeux de son territoire.

L'objectif de ce guide est d'informer les élus, propriétaires de forêt ou non, des différents enjeux liés à la filière forêt/bois en AURA.

Ce guide contient également les valeurs prônées par les Communes forestières au sein du réseau national. Ce guide est donc à destination des nouveaux élus, mais également des élus déjà en place qui souhaiteraient se mobiliser sur l'enjeu forestier de leur territoire.

Enfin, des fiches thématiques viendront au fur et à mesure agrémenter ce document afin de le rendre le plus complet possible.

Union Régionale des Associations  
des Communes Forestières Auvergne Rhône Alpes  
Le Kauriz - 256 rue de la République - 73000 CHAMBARAN  
04 79 49 49 55 - [ura@uniondescommunesforestieres.org](mailto:ura@uniondescommunesforestieres.org)  
@UnionAURA  
[www.uniondescommunesforestieres.org](http://www.uniondescommunesforestieres.org)

## Formation | Le risque incendie en Auvergne Rhône Alpes

L'Union Régionale des communes forestières Auvergne Rhône Alpes s'est positionnée pour sensibiliser les élus au sujet du risque incendie en forêt. Pour cela, des formations sont mises en place dans les différents départements de la région AURA.

Des vidéos de présentations de ces différents modules de formations sont disponible sur notre site internet.

Vous trouverez le lien de ces vidéos [ici](#) :

Si vous souhaitez participer à une de ces formations, vous pouvez regarder sur notre agenda en ligne afin de savoir si une formation est dispensée proche de chez vous.

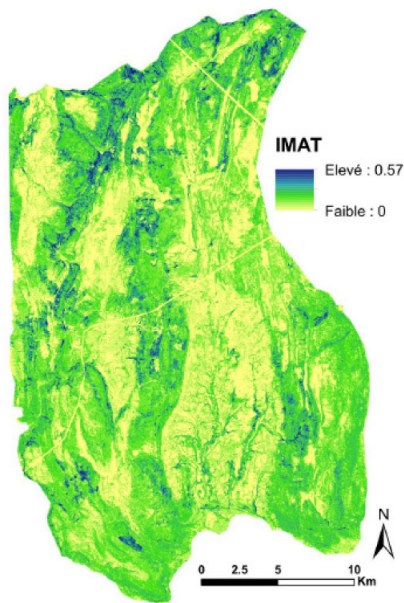


Photo : © Franck Desprez- communication Sdis77

## Bois énergie | Plan d'Approvisionnement Territorial

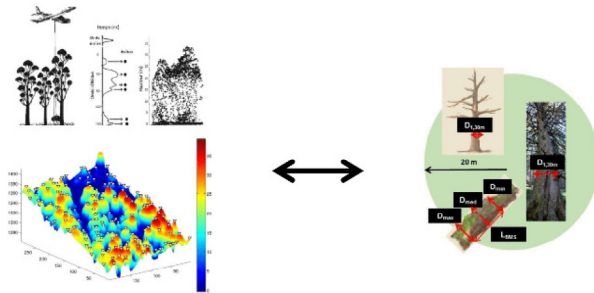
En 2021-2022, les élus de la Charte Forestière des Chambaran ont souhaité mettre à jour le (PAT) Plan d'Approvisionnement territorial en Bois Énergie réalisé en 2012. Suite à de nombreux échanges avec les territoires, après l'analyse des actions réalisées sur la CFT et des besoins recensés, il s'avère que la mise à jour du PAT ne permettrait pas de répondre aux questions des élus. Les Communes Forestières d'Auvergne Rhône-Alpes se sont donc penchées sur la question et ont proposé, en partenariat avec la FNCOFOR, l'IGN, l'ONF et l'INRAE de travailler sur un outil différent. Il s'agit de réaliser un PAT avec une approche non plus logistique mais plus liée à la biodiversité. Ce nouveau PAT a donc une approche plus adaptée aux besoins nouveaux des élus.

Pour rappel, le PAT est un outil qui permet d'évaluer les volumes de bois prélevables par qualité de produit puis de les mettre en parallèle des consommations actuelles et futures. Le PAT permet aussi d'évaluer les coûts d'exploitation et de mettre en avant les manques d'infrastructures permettant le développement du bois énergie. Les élus ont obtenu tous ces résultats dans le premier PAT, celui de 2012. Aujourd'hui les élus se posent toujours des questions sur la capacité de la forêt à répondre aux besoins de bois de la filière bois énergie, pour cela il est nécessaire de proposer un outil avec un haut niveau de fiabilité, mais ils souhaitent aussi obtenir des informations sur le niveau de résilience des forêts et l'impact ou non des coupes sur la biodiversité et sur les aménités de la forêt.



Pour répondre à ces demandes, le PAT proposé est couplé à un travail de recherche afin de pouvoir proposer des cartes de maturité de la forêt. En plus des tâches habituelles d'échantillonnage, de placette puis de modélisation dendrométriques et logistiques, il a été décidé de rajouter une modélisation des données issues du LIDAR. Ainsi en plus d'obtenir des données dendrométriques statistiques avec une fiabilité à l'échelle du territoire de 95%, il y aura une évaluation du capital sur pied issue d'une interprétation des données LIDAR réalisée avec une fiabilité de 80% mais à l'échelle de pixel de 676m<sup>2</sup> sur le terrain. L'avantage d'obtenir des données issues de deux méthodes différentes permet de mieux caler les modèles, de mutualiser l'utilisation des placettes et surtout de pouvoir sortir des cartes de maturités des forêts. Ces cartes de maturité est l'outil le plus abouti, généralisable « facilement » et permettant d'évaluer « un niveau » de biodiversité relatif.

Les marchés ont été signés fin 2022, actuellement le travail de réalisation des placettes sont en cours. Les premiers résultats sont attendus à la fin de l'été. L'évaluation des volumes de bois actuellement mobilisés par les entreprises du territoire est aussi en cours et nécessite un travail particulier difficile à appréhender. Le retour des entreprises sur ce sujet est souvent très faible.



Les résultats escomptés sont une évaluation cartographique précise de la ressource forestière sur le territoire et une présentation des niveaux de biodiversité relatifs sur les forêts des Chambaran. Ces résultats permettront de mettre en exergue des bonnes pratiques. Il sera question par la suite de les promouvoir et apporter des financements pour les diffuser et ainsi aider l'exploitation de bois énergie à mieux considérer les besoins sociaux environnementaux liés à la forêt.

## Pédagogie | Spectacle-débat «Il était un bois»

Depuis bientôt trois ans, les communes forestières d'Auvergne Rhône-Alpes travaillent sur un outil qui permet aux élus de parler à leurs administrés, de forêt et de filière bois dans le contexte du changement climatique et de la transition écologique. Mettre en place une politique forestière à l'échelle d'un EPCI permettant de prendre en compte les enjeux de biodiversité tout en sortant du bois d'œuvre pour la construction en circuit court ou de faire du bois énergie local, n'est pas simple. Il est important que le public comprenne cette politique et y prenne part. Il est essentiel que le public intègre la complexité des enjeux pour qu'il puisse se faire une idée la plus nuancée possible de la forêt et la filière bois.

Plusieurs films alarmistes et très protecteurs sur la forêt ont vu le jour ces dernières années. Ces films présentent un parti pris unique souvent simpliste alors que les solutions permettant de préserver des forêts diversifiées tout en sortant du bois, sont complexes. La forêt et la filière bois français doivent être au service de la transition écologique et pleinement intégrer le changement climatique.

L'expérience des communes forestières montre que répondre à des arguments émotionnels par des arguments scientifiques et techniques n'est pas suffisant. Nous avons donc pris le parti de pouvoir parler de forêt à travers le monde des arts et du spectacle pour pouvoir utiliser le prisme du beau, du rire et de l'émotion.

Ainsi le spectacle « il était un bois » est né. Pendant une heure, ce spectacle plein de poésie et d'humour nous dessine et nous conte la forêt et la filière bois. Les artistes s'emparent complètement du thème, le tordent et le présentent dans la première partie sous la forme d'un conte. Un vieux chêne plurimillénaire, un peu fantasque nous parle de la forêt, de la gestion forestière, de la biodiversité et des conflits d'usage avec un œil un peu décalé, drôle et poétique, son discours est accompagné par un dessinateur qui illustre en direct ces propos. Cela pousse à la réflexion, le spectateur remet en cause ses connaissances. La deuxième partie est en jeux d'acteur très drôle entre un journaliste et un éminent spécialiste de la forêt et de la filière bois. Ils abordent les thèmes de la filière bois et de la place de la forêt dans la transition écologique.



Photo : © Communes forestières

À la suite du spectacle, un animateur installe un débat d'une heure et fait réagir la salle. Le spectacle est un merveilleux prétexte pour discuter de forêt, de changement climatique, de production de bois et des choix que nous devons faire. Grâce au spectacle, le débat est moins passionné, il est donc plus facile d'échanger.

Des spectacles-débat ont eu lieu à Annecy (74), Fontaine (38), Die (26), Eurre (26), le lycée de Valence (26), Saint-Pierre d'Entremont (73), Vollore-Montagne (63) et Satillieu (07). Un peu plus de 500 personnes ont déjà vu ce spectacle. Les retours sont très positifs et les échanges très constructifs. D'autres dates seront prochainement programmées. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos chargés de mission départementaux pour connaître toutes les modalités pour pouvoir bénéficier de ce spectacle-débat. En attendant, vous pouvez regarder le [teaser du spectacle](#).

## Vie associative | Arrivée d'une nouvelle salariée



Après mon master « Direction de projets », j'ai travaillé en France comme à l'étranger. En 2021 j'ai posé mes valises en Haute-Savoie, pour travailler dans l'événementiel et l'animation. Forte de ces expériences, j'ai été recruté dans l'association des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes en tant que chargée des projets communication et pédagogie. Parmi mes missions, je suis en charge de la communication, externe et interne de l'association. Également, je coordonne le déploiement à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes du programme national « Dans 1000 communes la forêt fait école » en lien avec les chargés de mission départementaux.

# Actualités départementales



## Le contexte sanitaire : un défi constant pour notre filière

Le 8 mars 2023, devant une salle comble réunissant le forestiers, menuisiers et acteurs de la filière, le Département Santé des Forêts a rendu des conclusions peu encourageantes. Le printemps et l'automne 2022 ont été chauds et particulièrement secs, l'été caniculaire... [Lire la suite](#)

## Formation « risque incendie » dans l'Ain

La formation des élus fait partie des missions de l'association des Communes Forestières de l'Ain, en 2022, 5 sessions ont été organisées réunissant plus de 100 élus. [Lire la suite](#)

## Assemblée Générale Ordinaire

l'Assemblée Générale de l'association des Communes Forestières de l'Ain aura lieu lundi 26 juin. [Lire la suite](#)



## Assises de la Forêt 2023 - Agglomération du Grand Annecy

L'agglomération du Grand Annecy souhaite développer des actions en faveur de la forêt et de la filière bois. [Lire la suite](#)

## Charte Forestière de Territoire Fier-Aravis

En 2022, l'association a été missionnée par la communauté de communes des Vallées de Thônes (CCVT) pour réaliser un diagnostic forestier de son territoire ainsi qu'une évaluation de l'ancienne charte forestière de territoire (CFT). [Lire la suite](#)



## Retour sur le COPIL du groupement de commande des ETF

Le comité de pilotage du groupement de commande des Entreprises de travaux forestiers établie entre l'ONF et chaque Commune Forestière Propriétaire a eu lieu le 1er mars 2023 à Chambéry. [Lire la suite](#)

## L'association des Communes forestières de Savoie présente au salon des Maires et des Collectivités locales de Savoie

L'Association des Communes forestières de Savoie était présente ce jeudi 23 mars 2023 au 4ème salon des Maires et des Collectivités locales de Savoie à la Halle olympique d'Albertville aux côtés de la Fédération des Maires et l'Association des Maires ruraux. [Lire la suite](#)



## Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie, expérimental dans les Chambaran

En 2021-2022, les élus de la Charte Forestière des Chambaran ont souhaité mettre à jour le (PAT) Plan d'Approvisionnement territorial en Bois Energie réalisé en 2012. [Lire la suite](#)

## Un arbre, un habitant en Isère : plus de 40 projets émergents

Depuis le mois de juin 2022 et jusqu'en 2028, le Département de l'Isère déploie l'axe forestier du dispositif « Un arbre, un habitant en Isère ». [Lire la suite](#)

## Des élus très impliqués sur la thématique DFCI

Le lundi 27 mars, une trentaine d'élus isérois ont fait le déplacement à Voreppe pour en apprendre plus sur le risque incendie. [Lire la suite](#)



## Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire de l'association des communes forestières de la Drôme aura lieu le vendredi 14/04/2023 à 14h à l'écosite de Eurre. [Lire la suite](#)

## Nouveau Plan Départemental Forêt Bois

Le Département de la Drôme a décidé de soutenir la filière forêt-bois en s'engageant sur une nouvelle stratégie pour la filière forêt-bois sur une période de 6 ans (2023-2028), en lien avec l'Europe, l'Etat, les collectivités locales, et en complémentarité avec la nouvelle politique régionale forêt-bois. Cette politique se décline autour de trois enjeux majeurs pour la filière. [Lire la suite](#)



## Accompagner l'exploitation forestière et préserver la voirie publique : Les réunions d'informations ont démarré !

L'activité forestière sur notre territoire est largement dépendante de l'usage d'une voirie publique souvent sensible.

[Lire la suite](#)

## Le règlement de l'aide régionale à la création de desserte forestière se précise

La région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les propriétaires dans la création de desserte forestière.

[Lire la suite](#)

## Les Cofor acteur du renouvellement du plan départemental forêt bois

En 2023, le troisième plan départemental forêt bois du département de l'Ardèche est évalué pour construire un quatrième plan structurant la politique ardéchoise.

[Lire la suite](#)

## Une nouvelle forêt pédagogique en projet sur le nord du Département

La commune de Saint Alban d'Ay, au nord de l'Ardèche, travaille actuellement son aménagement forestier cette année 2023.

[Lire la suite](#)



03

### Une Assemblée Générale en mai

Un nouveau chapitre se lance pour l'association des Communes forestières de l'Allier, en effet Jacques Terracol, président émérite de l'association a pris sa « retraite » des fonctions d'élu au sein de sa commune.

[Lire la suite](#)



63

### Stratégie de commercialisation des bois

Une réunion a été organisée le 3 mars dernier à Rochefort-Montagne pour un échange entre le Président et l'équipe des Communes forestières 63 d'une part, le Directeur et le responsable du Service bois de l'ONF Montagnes d'Auvergne d'autre part. [Lire la suite](#)



42

### Les Communes forestières Auvergnès Rhône Alpes pilotes de la CFT de Loire Forez Agglomération

La signature de la Charte forestière de territoire de Loire Forez Agglomération est officielle.

[Lire la suite](#)

### Trois guides à l'attention des collectivités

Grâce aux soutiens du Département du Puy-de-Dôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Communes forestières du Puy-de-Dôme ont pu éditer 3 guides destinés aux collectivités et rédigés ou mis à jour en 2022.

[Lire la suite](#)



Communes forestières  
Auvergne-Rhône-Alpes

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

## DES ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AVRIL

14

COFOR 26

MAI

5

COFOR 38  
COFOR 74

MAI

13

COFOR 03

MAI

24

COFOR 07

JUIN

3

COFOR 73

JUIN

17

COFOR 63

JUIN

26

COFOR 01

SEPTEMBRE

21  
ET  
22

UR COFOR  
AURA

## Les publications de la Fédération

Fédération nationale des Communes forestières

### Rapport d'activités

2021



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

## À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement **au site de la Fédération**.

### [Webinaire «Mieux faire connaître et respecter les obligations légales de débroussaillage \(OLD\)»](#)

Pour mieux faire connaître et mieux faire respecter les obligations légales de débroussaillage (OLD), l'Etat a lancé le 13 mars 2023 une campagne de communication à destination des propriétaires concernés par ces obligations en France métropolitaine.

### [En mars, les Forêts pédagogiques célèbrent la Journée internationale des Forêts](#)

Proclamée par l'Organisation des Nations Unies en 2012, la Journée Internationale des Forêts a lieu chaque année le 21 mars. La manifestation est portée en France par Teragir, association d'éducation à l'environnement et est célébrée dans de nombreuses Forêts pédagogiques qui organisent pour l'occasion des activités autour de la forêt et du bois.

### [Retour sur 90 ans d'histoire / 1942 - 1950](#)

Le plus vieux bulletin officiel retrouvé dans nos archives date de 1942, mais cela n'exclut pas qu'il y en ait eu avant. La revue des Communes forestières ne semble pas encore exister à cette époque.

### [Congrès 2023 de la FNCOFOR : Du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet 2023](#)

Nous fêtons cette année les 90 ans de la Fédération. Notre congrès se tiendra cette année dans les Ardennes du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet. Réservez dès à présent ces dates. Un programme plus détaillé sera envoyé ultérieurement.

### [Réunion du groupe de travail « bois construction » de la FNCOFOR](#)

Les 8 et 9 mars 2022, des permanents et élus des Communes forestières se sont réunis à Jeuxy (Vosges) lors d'un séminaire de travail visant à développer le cadrage méthodologique du programme : « L'Élu forestier et médiateur »

### [Création de l'Association des Collectivités forestières du Morbihan](#)

Ce lundi 20 février, 25 maires du Morbihan se sont réunis à l'Hôtel du département afin de créer la première association départementale en Bretagne du réseau de la Fédération nationale des Communes forestières.

# Nous contacter



**Union Régionale des Associations  
des Communes Forestières  
Auvergne-Rhône-Alpes**  
256 rue de la République  
73000 CHAMBÉRY  
04 79 60 49 05

**Alain Meunier** - Président  
**Jessica Masson** - Directrice  
06 27 24 94 59 | [jessica.masson@communesforestieres.org](mailto:jessica.masson@communesforestieres.org)  
Retrouvez tous les membres de l'équipe  
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



**Ain**  
VisioBois  
271 route de l'Alagnier  
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

**Patrick Chaize** - Président  
**Bastien Brunet** - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique  
et chargé de mission de l'Ain  
06 65 24 69 16 | [bastien.brunet@communesforestieres.org](mailto:bastien.brunet@communesforestieres.org)



**Haute-Savoie**  
715 route de Saint Félix  
ZAE Rumilly Sud  
74 150 RUMILLY

**Loic Hervé** - Président  
**Amaury Bain** - Chargée de mission de la Haute-Savoie  
06 61 93 73 49 | [amaury.bain@communesforestieres.org](mailto:amaury.bain@communesforestieres.org)



**Savoie**  
256, rue de la République  
73000 CHAMBÉRY

**Georges Communal** - Président  
**Lucile Buisson** - Chargée de mission de la Savoie  
06 22 92 06 50 | [lucile.buisson@communesforestieres.org](mailto:lucile.buisson@communesforestieres.org)



**Isère**  
1 Place Pasteur  
38000 GRENOBLE

**Guy Charron** - Président  
**Valentin Berlioux** - Chargé de mission de l'Isère  
07 67 40 30 20 | [isere@communesforestieres.org](mailto:isere@communesforestieres.org)



**Ardèche**  
10 place Olivier de Serres  
07200 AUBENAS

**Alain Féougier** - Président  
**Mathieu Soares** - Chargé de mission de l'Ardèche  
06 08 01 06 74 | [mathieu.soares@communesforestieres.org](mailto:mathieu.soares@communesforestieres.org)



**Drôme**  
2 avenue Maurice Faure  
26150 DIE

**Eric Belvaux** - Président  
- - - Référent.e régional.e formation et chargé.e de mission Drôme  
06 46 41 45 18 | [florian.maliszewski@communesforestieres.org](mailto:florian.maliszewski@communesforestieres.org)



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |  
Loire | Allier | Cantal**  
Maison de la forêt et du bois  
10 allée des eaux et forêts  
63370 LEMPDES

**Dominique Jarlier** - Président des Communes forestières du Puy-de-Dôme  
**Guillaume David** - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme  
06 10 78 76 55 | [guillaume.david@communesforestieres.org](mailto:guillaume.david@communesforestieres.org)

**Jacques Terracol** - Président des Communes forestières de l'Allier  
**Mélanie Decherf** - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme  
06 59 21 26 63 | [melanie.decherf@communesforestieres.org](mailto:melanie.decherf@communesforestieres.org)

**Michel Clémensat** - Président des Communes forestières de Haute-Loire  
... - Référent.e régional.e bois énergie et chargé.e de mission de Haute-Loire  
| [hauteloire@communesforestieres.org](mailto:hauteloire@communesforestieres.org)

**Jean-Marc Boudou** - Président des Communes forestières du Cantal  
**Fabien Lamy** - Référent régional bois construction et chargé de mission  
du Cantal  
06 65 20 07 25 | [fabien.lamy@communesforestieres.org](mailto:fabien.lamy@communesforestieres.org)



**Communes forestières  
Auvergne-Rhône-Alpes**



CoforAURA

[aura@communesforestieres.org](mailto:aura@communesforestieres.org)  
[www.communesforestieres-aura.org](http://www.communesforestieres-aura.org)